

De l'utilité des « niches fiscales »

Ce qu'on nomme les « niches fiscales » a été mis en place pour doper l'économie, plaide ici Charles-René Tandé (*).

PAR CHARLES-RENÉ TANDÉ

■ Le législateur a depuis toujours utilisé la fiscalité pour définir la politique budgétaire et ainsi favoriser des choix bénéfiques à l'économie du pays.

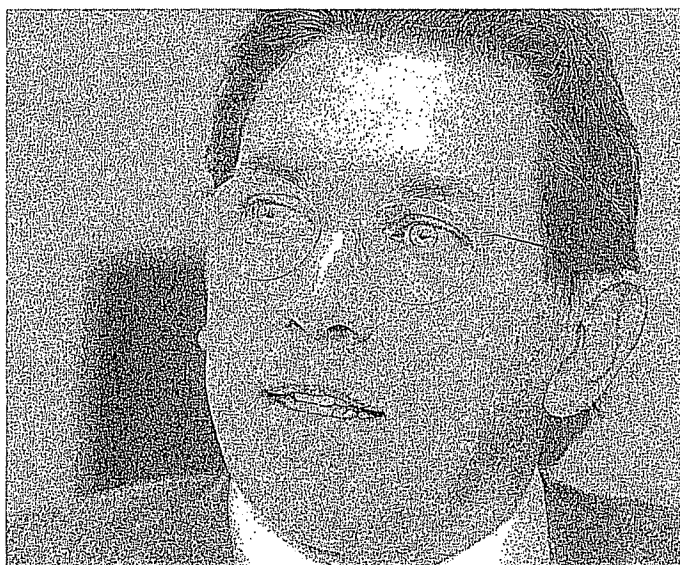
Quand l'État met en place un dispositif d'aide à l'achat de voitures neuves, il agit à plusieurs titres: il favorise les constructeurs, augmente les recettes fiscales par le biais de la TVA et permet un remplacement plus rapide des véhicules plus polluants et moins sûrs en subventionnant les contribuables acheteurs.

Pour l'achat d'une automobile parmi les moins chères à 10000 euros, c'est 2000 euros de TVA qui entrent dans les caisses de l'État, et la prime pour l'acheteur est de 1000 euros. Ce bonus est-il une niche fiscale à condamner quand l'État est gagnant, sans parler de l'impôt société et des cotisations sociales versées par les entreprises?

Un soutien nécessaire à l'économie

Quand l'État met en place une réduction d'impôt sur le revenu de 50 % des sommes versées pour l'emploi à domicile, c'est pour diminuer le travail dissimulé et permettre à un grand nombre de personnes d'avoir une couverture sociale et une retraite.

Pour 100 euros net versés à un salarié à domicile, le particulier employeur verse des cotisations sociales pour 70 euros et réduit son impôt de 85 euros. Le coût pour l'État et les organismes sociaux collectivement est au



Charles-René Tandé: «Un certain nombre de niches fiscales rapportent plus qu'elles ne coûtent.» (Photo archives DNA)

maximum de 15 euros puisqu'il y a aussi de l'impôt sur le revenu qui est versé sur ces sommes. Est-ce une niche fiscale à condamner? Pourquoi vouloir la réduire?

Ainsi, un certain nombre de niches fiscales rapportent plus qu'elles ne coûtent. Pourtant le débat est devenu politique. Des voix s'expriment pour condamner tout ce qui peut être intéressant pour les «riches», ceux qui paient des impôts, sans dire quelles seraient les conséquences en les supprimant.

À côté de ce type de niches, il y en a d'autres qui permettent d'orienter l'épargne pour favoriser l'économie. C'est le cas des investissements DOM-TOM (Girardin Industriel). Quand le contribuable réduit son impôt sur le revenu de 100 euros, en fait, il verse 70 euros à une société qui investit dans des matériels nécessaires pour

l'île. S'il n'y avait pas cet intérêt fiscal, personne ne verserait d'argent aux entreprises des DOM-TOM et l'État devrait les subventionner. Les investissements, là encore, rapportent de la TVA et font travailler des salariés pour lesquels des cotisations sociales sont versées.

Autre exemple fiscal, les mesures ponctuelles concernant le développement durable: chaque année, les conditions changent, pour les pompes à chaleur, pour le solaire. C'est la volonté de l'État de réduire sa facture énergétique, d'être moins dépendant du pétrole. Le succès est tel que le «coût» pour l'État dépasse ce qui avait été prévu au budget. On baisse donc sensiblement l'année suivante le taux du crédit d'impôt et c'est l'arrêt brutal des investissements.

Soyons logique, cohérent et surtout constant. Soit c'est

stratégique pour le pays et l'on doit se féliciter de l'engagement et continuer le dispositif, soit ça ne l'est pas et il ne fallait pas mettre en place un tel dispositif. Sans compter les conséquences pour les entreprises du secteur qui ont beaucoup embauché pour faire face à la forte demande. Elles sont en train de chuter, provoquant des licenciements, moins de rentrées de TVA et de cotisations sociales. Un crédit d'impôt de 25 % sur le matériel coûte moins cher à l'État que les 19,6 % de rentrée de TVA. Mais il est vrai qu'avec un taux de 5,5 sur le matériel ce n'est plus exact.

«Arrêtons de raisonner à court terme»

Ces exemples montrent que ce n'est pas par hasard si les dispositifs fiscaux ont été mis en place. La terminologie de «niche fiscale» n'est pas bonne. Pour des raisons politiques, on veut donner l'impression que l'on va faire payer davantage les «riches», alors que l'on peut faire perdre à l'économie dans son ensemble beaucoup plus que l'économie directe réalisée à court terme.

Arrêtons de raisonner à court terme, ayons un système fiscal beaucoup plus constant dans le temps et répondant à une logique économique et politique au sens noble du terme.

En temps de crise c'est encore plus important».

C.-R. T.

(* Charles-René Tandé, président du Cabinet COGEST